

DISCOURS - VŒUX DU MAIRE 2018

Monsieur Sebastien Meurant, sénateur- maire.

M. Seimbille, vice-président du conseil départemental.

Mme Sophie Borgeon, conseillère départementale.

M. Guiard, Président de la Communauté de communes « Vexin centre ».

Mmes et Messieurs les Maires.

Mmes et MM les élus.

Je remercie la gendarmerie de Marines pour sa présence et tout particulièrement pour l'action qu'elle mène dans nos villages et dans notre pays. On voit chaque jour combien leurs tâches sont de plus en plus difficiles ; j'en profite pour vous annoncer la mise en place d'une brigade de contact qui pourra vous rendre visite éventuellement.

MM les pompiers : le capitaine des pompiers Thierry Lefevre , le lieutenant Delaroche, responsable des sapeurs-pompiers de Corneilles en Vexin.

M. Perrot, Directeur de la SICAE avec qui nous entretenons de bonnes relations pour les services rendus à notre commune.

Mme Pichery, directrice de l'association vie qui nous apporte son aide en cas de besoin de personnel.

M. Le Jehan directeur de l'école.

Le père Martin Tachoire, arrivé dans notre paroisse en septembre dernier, en remplacement du père Sébastien.

Mmes et MM. Les présidentes et présidents d'associations.

Mme la secrétaire de Mairie Carole Bouillonnet, Mme Priscillia Phalempin (actuellement en congé maternité, heureuse maman d'une petite fille), agent accueil,

Melle Prescilia Goulas qui assure actuellement l'accueil à la mairie, assure la surveillance à la cantine et va également à l'école.

M. Lodé agent postal.

Et notre agent communal recruté en cours d'année M. Laroche Stéphane.

Je les remercie tous pour le travail effectué.

Mesdames, Messieurs , chers amis.

L'année 2017 a été une année d'élections importantes pour notre pays ; ce qui va nous amener à de nombreux bouleversements, pour nos communes, sur le plan financier avec encore plus de rigueur.

Pour 2018, dès janvier nous allons voter à nouveau les dimanches 28 janvier, pour le 1^{er} tour et 4 février, pour le deuxième tour en raison d'une élection législative partielle, suite à l'annulation par le Conseil Constitutionnel de l'élection du député de notre 1^{ère} circonscription, en juin 2017.

En ce qui concerne les travaux

Compte tenu de l'ancienneté des canalisations d'eau potable de la rue du Général de Gaulle - datant de 1930 - le syndicat de la source de Berval, représenté par son président Jean - Pierre Stalmach, maire d'Epiais-Rhus, maître d'œuvre et financeur a décidé d'effectuer le changement de ces canalisations. Les travaux ont commencé en octobre dernier et seront terminés en janvier. La chaussée sera refaite et recouverte d'un tapis bitumeux financé les services de l'Etat. En ce qui concerne la sécurité routière de cette rue, un rendez-vous est fixé le 10 janvier prochain avec la direction départementale des routes du département pour définir de nouveaux aménagements visant à ralentir la circulation automobile.

La réfection des vitraux situés dans le cœur de l'église est complètement terminée. Une réunion devrait avoir lieu courant janvier avec M. Legris, maître verrier, (nous attendons une date) et un groupe de travail d'habitants et d'élus afin de discuter sur le choix des vitraux et du financement pour le remplacement de deux vitraux dans la partie chemin de croix.

L'aménagement d'un appartement au-dessus de la maison des associations est terminé et prêt à la location. Nous avons donc rénové entièrement l'ancien bureau de poste du village.

Suite à la loi environnementale la gestion « zéro phyto » a été poursuivie. Par ailleurs, nous avons décidé d'engazonner entièrement le cimetière. Cela répond également au plan d'accessibilité des lieux publics, sur ce sujet d'autres actions sont en cours.

En ce qui concerne le fleurissement de notre commune, elle a présenté un dossier auprès de la région afin d'obtenir une 2^{ème} fleur. Le jury du Label régional des villes et villages fleuris s'est déplacé le 25 juillet dernier. Nous avons parcouru les rues de Grisy en tracteur pendant une heure afin de leur faire voir le fleurissement et les points de vue. Le verdict est tombé en novembre : notre village n'a pas été retenu ; le jury a seulement confirmé notre 1^{ère} fleur.

Le rapport signale et félicite la motivation des élus et des villageois, le jury a apprécié en autres : nos actions avec le CAUE 95, le pôle biodiversité de Cergy-Pontoise, le PNR, le Conseil départemental, Chêne vert, le site internet du village, l'association « Jardinons ensemble en Vexin », le livret d'accueil des membres du jury jugé exemplaire qui met en exergue la volonté d'évoluer, une bonne dynamique avec les habitants et les écoliers, le respect du contexte local « rural / champêtre », notre engagement sur le paillage des massifs fleuris et le « zéro phyto » mis en place depuis 2014, enfin la conservation des chemins de randonnée. Le jury nous invite à poursuivre notre fleurissement, à encourager les habitants à récupérer les eaux de pluie, à composter et à valoriser leurs déchets, à poursuivre la gestion de leurs massifs visibles de l'espace public.

Nous avons la capacité de rebondir en vue de progresser et d'assurer un fleurissement harmonieux au gré des saisons en préparant la prochaine visite du jury : dans trois ans !

La révision allégée du Plan local d'urbanisme est en cours. Le cabinet Genin - Simon poursuit ses travaux. Nous vous tiendront informé.

Un point sur la fibre optique : les travaux ont commencé en 2017, je pense qu'elle sera opérationnelle en 2019.

Deux barrières de sécurité vont être installées devant la boulangerie, afin de sécuriser la sortie sur le trottoir.

Des travaux de voirie seront réalisés : rue du Bois- Queris pour assurer l'accès routier aux nouveaux pavillons et rue de l'isle (tronçon en face du cimetière).

Suite au vol en 2015 de la statue « la vierge à l'enfant » située à l'angle de la rue du Vexin et de la place de l'église, la vierge a été retrouvée en morceaux et refaite entièrement en résine par Audrey Lahollande, mouleur statuaire pour les musées nationaux ici présente, nous la félicitons encore pour ce travail admirable qu'elle a réalisé ; elle a ainsi permis de garder cette statue fidèle à l'originale. J'en profite encore pour remercier les donateurs qui ont permis la reconstruction de la statue ainsi que M. Legris pour la réfection de la grille et Mme Leroy pour la peinture réalisée dans la niche. Le 5 novembre 2017 une procession a eu lieu du calvaire rue du Bois Queris jusqu'à la rue du Vexin en présence du Père Martin Tachoire et de nombreux fidèles. Le père a ainsi béni deux « vierges à l'enfant », une colorée qui a servi de moule et celle qui est actuellement en place dans sa niche. Après cette bénédiction, une cérémonie a eu lieu à l'église, la vierge à l'enfant colorée y a été installée ainsi qu'une sculpture en bois représentant la tête du Christ. (Don pour la commune remis par Mme Janvier, grisylienne, œuvre de son père ébéniste.)

Je vous signale que depuis août dernier un nouveau propriétaire a repris le restaurant le St Graal, je vous encourage à y aller, la cuisine est bonne. Il recherche actuellement un serveur ou une serveuse.

Je remercie la commission des fêtes pour le travail effectué lors des manifestations : **fête du village** (après cette fête je tiens à remercier les parents d'élèves qui cette année, ont organisé et animé des jeux pour les enfants et un lâché de ballons. Le soir un repas a été servi à plus de 120 personnes. A renouveler pour cette année), **le marché aux fleurs** de l'artisanat et du terroir et **le marché de Noël** qui remportent un vif succès, **la fête de Noël des enfants** au SETE (distributions de bons cadeaux et spectacle) et le **goûter des anciens** avec remise des colis à chacun. Le repas des anciens aura lieu cette année le 11 mars prochain.

Je remercie les présidentes et présidents :

- du foyer rural pour ses activités diverses et variées, randonnées prévues pour les prochaines les dimanches : 14 janvier, 11 février et 18 mars,

- du club du 3^{ème} âge pour leurs activités, repas, sorties, arts créatifs lors de leur réunion le lundi après-midi, concours de pétanque organisée cette année le 3 juin, et jeux (belote, scrabble) le vendredi après-midi - vous pouvez vous y inscrire.

- de l'association Sourigriz et son équipe pour la garderie périscolaire du matin et du soir.

- de la médiathèque et son équipe de bénévoles, merci pour votre investissement

- de l'association Grisy Code pour le travail réalisé encore cette année et le vif succès remporté avec de plus en plus d'artistes - bravo pour l'organisation et bel échange avec les grisylliens qui ouvrent leurs jardins aux artistes,

- l'association « Jardinons ensemble en Vexin », merci à mon épouse et à son équipe (Alain Rochette le secrétaire et Micheline Friant la trésorière, les vices - présidents et les administrateurs) pour le développement de cette dernière association qui remporte un vif succès (129 adhérents). La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 20 janvier prochain à la mairie - de nombreuses sorties seront organisée au cours de l'année -.

Je remercie les bénévoles qui assurent les travaux pédagogiques à l'école, qui entretiennent les plates-bandes communales qui aident aux manifestations.

Avec des dotations en baisse et la suppression de la taxe d'habitation sur 3 ans, il faudra rester vigilant sur les finances communales. Nous attendons de l'Etat la compensation prévue du fait de la suppression de la taxe d'habitation.

Je tiens au nom du Conseil municipal à exprimer des vœux de paix, de santé et de réussite pour tous dans vos projets

Bonne année à tous.